

## La Côte Mâconnaise



La Côte Mâconnaise forme un long relief étendu du nord au sud et longitudinal à la Saône. Une série de plissements parallèles compose un paysage intérieur de vallons, combes et crêtes, de sols souples et de roches résistantes, ou la vigne a trouvé son terrain d'élection.

Azé

<b>Portrait de la Côte Mâconnaise</b>	<b>p. 2</b>
<b>Repères géographiques de la Côte Mâconnaise</b>	<b>p. 13</b>
<b>Dynamiques et enjeux paysagers de la Côte Mâconnaise</b>	<b>p. 24</b>
<b>Bibliographie sur les paysages de la Côte Mâconnaise</b>	<b>p. 34</b>
<b>Les communes de la Côte Mâconnaise</b>	<b>p. 35</b>

## Portrait de la Côte Mâconnaise

publié le 24 octobre 2017 (modifié le 1er avril 2019)



La Côte Mâconnaise forme un long relief étendu du nord au sud et longitudinal à la Saône. Une série de plissements parallèles compose un paysage intérieur de vallons, combes et crêtes, de sols souples et de roches résistantes, ou la vigne a trouvé son terrain d'élection. Azé

### LIMITES



Côte Mâconnaise carte unité

#### Au nord

Les reliefs de la Côte Mâconnaise deviennent moins larges et s'arrêtent franchement avant le basculement dans la vallée de la Grosne et la terrasse de la vallée de la Saône.

#### A l'est

L'étroite terrasse alluviale de la Saône mâconnaise longe toute la façade est de la Côte. Le coteau forme une ligne de force qui contraste avec la platitude du fond de vallée.

#### Au sud

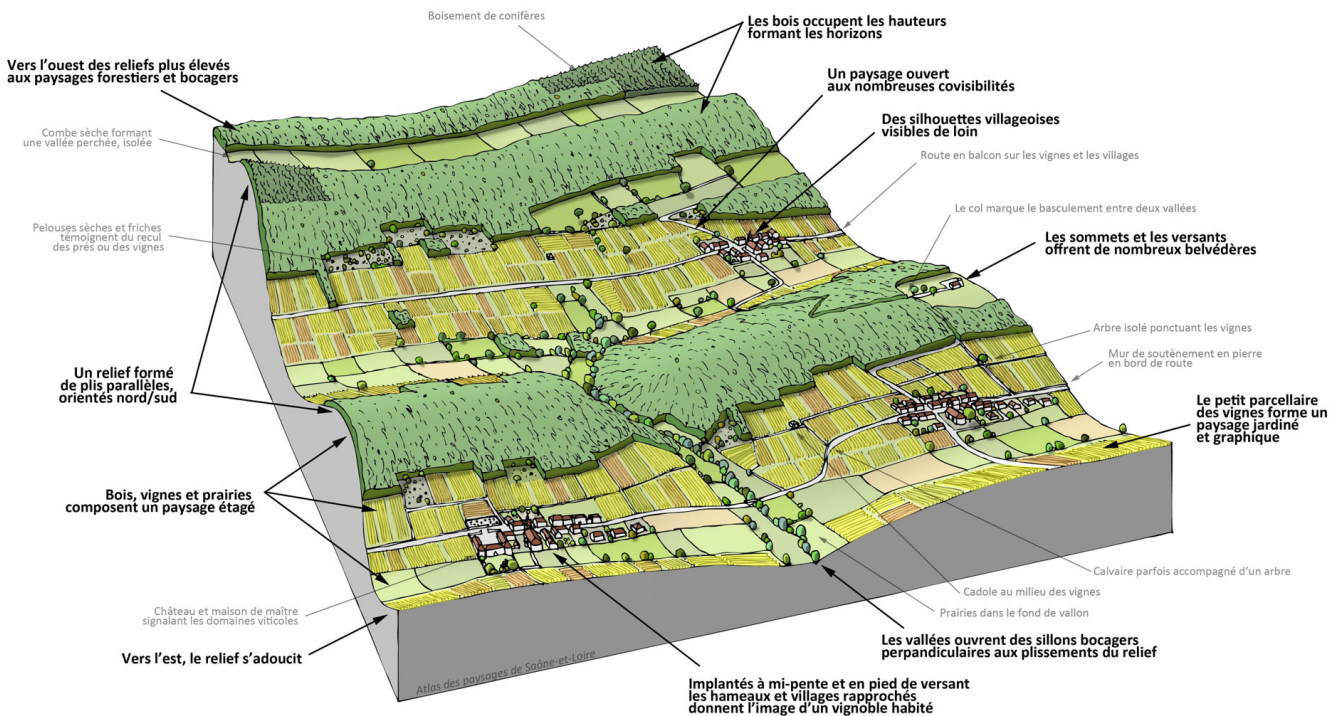
Un relief plus régulier et doux forme une large transition pour devenir vers le sud un coteau plus régulier qui annonce le Beaujolais.

#### A l'ouest

Les reliefs les plus hauts de la Côte Mâconnaise, forment une limite bien perceptible avant le net basculement dans les vallées de la Grosne et du Valouzin.

# LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

## PORTRAIT SENSIBLE



### Côte Mâconnaise bloc-diagramme unité

### Une côte aux limites variées



### La Côte Mâconnaise forme une barrière élevée entre la vallée de la Saône et les vallées du Clunisois. Crêches-sur-Saône

Formant un long relief étendu du nord au sud et longitudinal à la Saône, la Côte Mâconnaise se définit tout d'abord par la perception de sa position dans le paysage depuis l'extérieur et la nature de ses limites. Au nord et au nord-ouest, la platitude des terrasses alluviales de la Grosne et de la Saône contraste avec les deux avancées de coteaux qui se répondent, très proches de la Saône. Le long de la Saône, la façade est de la Côte est plus complexe, alternant de larges replats qui montent graduellement, un coteau linéaire de hauteurs et de pentes variables, des ouvertures avec les vallées affluentes de la Saône qui coupent perpendiculairement la Côte. A cela s'ajoutent des boisements ou des vallons qui créent des petites transitions. Au sud, la façade devient plus réduite, douce et régulière et les reliefs en arrière-plan plus à l'ouest (hors département) comportent des vallées en courbe avec des reliefs boisés plus hauts. A l'ouest par contre, des lignes de crêtes rectilignes marquent un net basculement dans les vallées du Clunisois (Grosne, Valouzin).

**Un monde intérieur contrasté, structuré et orienté**



**Les plissements parallèles du relief structurent le paysage de la côte. Cruzille**

C'est une fois à l'intérieur de la Côte que l'on réalise vraiment sa nature. Les vues sont plus intimes mais conservent une bonne ampleur. L'organisation longitudinale du relief en plis parallèles apparaît clairement depuis les fonds où circulent en général les routes. Les longs couloirs des vallées donnent des effets étonnants de perspectives, continues et profondes. Certaines vallées sèches semblent perchées et isolées, sans villages. Les crêtes boisées plus sombres donnent un cadre fort et apportent un contraste. D'autres vallées offrent l'intimité de gorges boisées presque mystérieuses. La vallée de la Petite Grosne, véritable couloir de liaison entre le Clunisois et la vallée de la Saône, forme une large entaille dans la côte, ouvrant pour une fois une longue perspective vers l'est.

**Un paysage en belvédère qui se découvre successivement**



**De nombreux points de vue permettent de découvrir les plis parallèles du relief. Vue vers la vallée du Grison depuis le mont St-Romain. Blanot**

De nombreuses situations en belvédère magnifient les lieux et révèlent les contrastes et l'amplitude de la Côte. Certains donnent à voir l'entourage de la Côte, qu'ils soient en bordure ou plus à l'intérieur, compte tenu de l'ampleur des reliefs culminant vers 700 mètres. C'est aussi l'occasion d'admirer la succession des crêtes boisées qui forme comme une houle aux vagues rapprochées et confirme les grandes directions ressenties depuis les fonds dans chaque vallée. Au fil des déplacements, l'ascension de plusieurs cols, crée des effets de surprise par les soudains basculements, et participe à l'ambiance parfois montagnarde des lieux, notamment au sud-ouest, où l'amplitude et les pentes sont plus accentuées et boisées, parfois de conifères plus sombres. Quelques routes ou chemins de crête révèlent la richesse de ces vues dominant la Côte Mâconnaise. Certains belvédères sont bien identifiés : mont Saint-Romain, roches de Solutré et de Vergisson...

**Un vignoble reconnu, étendu et bien lisible**



**La vigne apporte un graphisme particulier au paysage et donne sa cohérence à la Côte Mâconnaise. Cruzille**

Par sa présence affirmée du nord au sud, la vigne donne une cohérence à la Côte Mâconnaise. La présence des étendues de vignes participe grandement à la lecture de l'étagement du paysage. Les parcelles rectangulaires, comme de grands draps, occupent harmonieusement les pentes inférieures des coteaux et des monts. Dans les vallées, il arrive que les vignes occupent les deux versants, en dessous des crêtes boisées, apportant ainsi une unité remarquable par deux occupations du sol symétriques. A d'autres endroits le paysage est plus diversifié, formant une mosaïque de cultures ou de prairies intercalées avec la vigne, révélant la complexité géologique et des sols de la Côte. La vigne apporte par ses rangs organisés en surfaces homogènes, un graphisme particulier au paysage. Enfin des tonalités dorées et pourpres, relatives aux différents cépages apparaissent à l'automne, illuminant ainsi les versants.

**Des villages qui se donnent à voir**



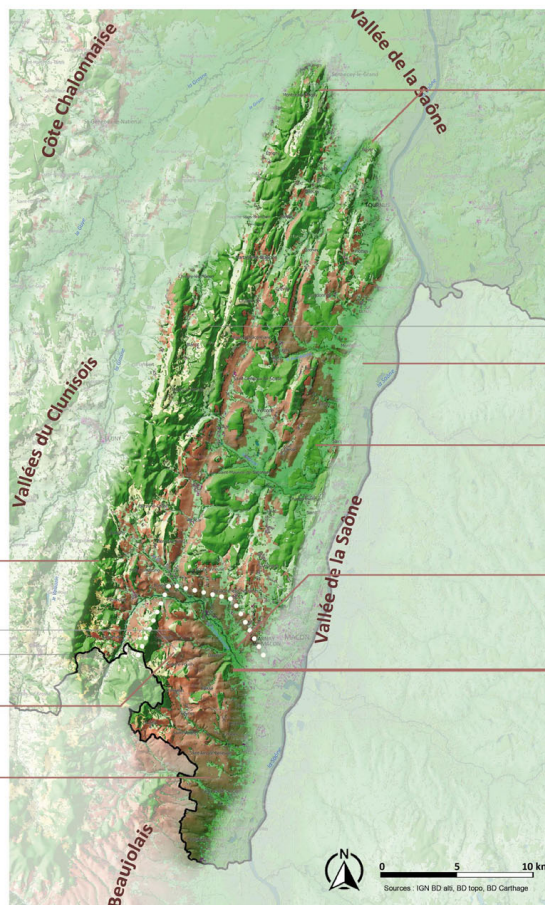
**Dans le paysage ouvert des côtes, les villages se découvrent souvent d'en haut, leur silhouette se détachant dans un écrin de vigne. Saint-Gengoux-de-Scissé**

Bien qu'ils ne soient pas situés sur les hauts, les villages sont souvent bien visibles depuis des surplombs. C'est l'occasion de prendre conscience de l'écrin du vignoble qui les entoure et compose avec eux pour former des ensembles indissociables. La pierre est souvent à l'honneur dans les constructions, leur conférant un charme indéniable. L'intimité d'un tissu urbain dense pour certains villages contraste avec l'ouverture du paysage du vignoble. D'autres villages s'étalent en essaimant dans la vigne ou les champs. On observe, sous l'influence des grandes routes et de la proximité du Mâcon, des développements pavillonnaires plus récents. Les églises et les cimetières, parfois tous deux en dehors du village, signalent une présence discrète des villages à mi-pente ou dans les fonds. Certaines vallées sont peu habitées, comme dans les secteurs les plus montagneux. D'autres vallées comportent un chapelet de villages qui se succèdent et se répondent les uns aux autres.

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Mâconnaise

### La Côte Mâconnaise

- Des limites franches avec les unités paysagères alentours.
- Un paysage structuré et orienté, bien lisible.
- Un paysage souvent en covisibilité.
- De nombreux belvédères proches ou plus lointains.
- Des vallées internes nord/sud, sèches et parallèles.
- Des crêtes prononcées et successives, comme de hautes et étroites vagues.
- De longues crêtes boisées continues du nord au sud qui cadrent les vallées.
- Des crêtes décroissantes d'ouest en est.
- Des vallées ouest/est avec une rivière affluent de la Saône.
- Des perspectives continues au fil des vallées.
- Une diversité de productions agricoles qui alternent.
- Un contraste entre vignes, forêt, prés et cultures omniprésent.
- Des ambiances « montagnardes » sur les hauts, dominées par les forêts et les prairies.
- Un vignoble graphique affirmé, mais alterné avec les bois et les champs et les prairies.
- De vastes étendues de vignes sur les pentes.
- Des villages au cœur des vignes.
- Des villages visibles en contrebas, dans les fonds ou en début de coteau.



A l'ouest une haute crête boisée avant un net basculement dans les vallées du Clunisois.

Roches de Solutré et de Vergisson  
La Mère Bollee 756m

Les reliefs emblématiques des roches marquent le Sud Mâconnais

Au sud, le vignoble s'étale, annonçant le Beaujolais

Au nord la Côte s'atténue et s'arrête franchement avant le basculement dans la vallée de la Grosne et la terrasse de la vallée de la Saône.

Belvédère du Mont St-Romain 579m

Plusieurs vallons orientés ouest/est recoupent les plissements nord/sud de la Côte

A l'est, la Côte s'élève par palliers au dessus de la terrasse de la Saône

La vallée de la petite Grosne, voie de passage est/ouest

### Le Sud Mâconnais

- Un paysage très lisible, bien organisé et graphique.
- Un versant étendu orienté vers la vallée de la Saône.
- Une relief plus régulier qui s'adoucit.
- Une transition vers le Beaujolais.
- Un vignoble omniprésent, étendu et homogène.
- Des cours d'eau parallèles et peu encaissés.
- Des reliefs majestueux emblématiques : Roches Vineuse, de Vergisson, de Solutré, Mont-Pouilly.
- Une urbanisation très présente sous l'influence mâconnaise.

### Côte Mâconnaise carte unité légendée

## SOUS-UNITE : Le Sud-Mâconnais

### Un paysage très habité et graphique



### Les pentes du Sud-Mâconnais ouvrent des perspectives sur les villages et la vallée de la Saône. Fuissé

A partir de la vallée de la Petite Grosne, la tonalité de la Côte Mâconnaise change. Le coteau orienté vers l'est devient plus linéaire, vallonné de petits cours d'eau parallèles en direction de la Saône. Le vignoble s'y est installé en façade sur la vallée de la Saône, de façon quasi continue, formant un ensemble étendu. Les parcelles de vignes sont de plus petites tailles, imprimant un graphisme de petits quadrillages irréguliers sur les pentes. De hauts reliefs boisés aux sommets arrondis forment l'arrière-plan et limitent cette sous unité. Depuis les pentes successives, se dégagent de nombreux belvédère sur la vallée de la Saône. La géologie apparaît, bien sûr avec les roches emblématiques mais aussi avec les pierres des murs, dans la vigne ou dans les villages. L'urbanisation s'est particulièrement étendue ici. Les nouvelles maisons montent vers les crêtes, déconnectées des villages. Le couloir de la vallée de la Petite Grosne, avec le passage d'axes de circulation importants illustre bien ce phénomène d'urbanisation péri-urbaine.

### Des roches emblématiques



**Les roches aux silhouettes remarquables sont à la fois repères et belvédères dans le paysage. Solutré-Pouilly**

Ces monuments naturels majestueux et étonnants se dressent au sein du vignoble. Ils révèlent soudainement la géologie avec leurs falaises en partie hautes. Leur sommet comporte une falaise de pierre qui se prolonge parallèlement à la crête. Celle-ci offre une longue pente régulière qui donne aux roches cette stature si particulière qui contraste avec les reliefs plus arrondis alentour. A la fois puissants et modestes, ces événements du paysage, suscitant de riches interprétations, ne laissent pas indifférents. La roche de Vergisson répond à celle de Solutré, comme deux sœurs. Leurs proues constituent deux points d'orgue qui se dressent offrant de magnifiques panoramas lointains, mis en scène par le vignoble à leurs pieds et leurs couronnes de pelouses calcaires, de buis et de boisements.

## LES ELEMENTS DU PAYSAGE

Les éléments liés à la roche et au relief



### La roche, l'affleurement rocheux

Il apparaît avec force sur les roches emblématiques. Il est aussi visible par endroit sur les hauts des crêtes. Cela crée à chaque fois un point d'attraction et rappelle la géologie, fondatrice du paysage. Solutré-Pouilly



### La Carrière

En activité ou abandonnée, la carrière révèle le substrat rocheux de la Côte Mâconnaise. Elle peut être peu visible nichée à l'intérieur du relief, ou bien s'afficher de loin sur un coteau. Tournus



### La combe, la vallée sèche

Il s'agit d'une longue déclivité en hauteur, comme une vallée suspendue mais sans cours d'eau. Le vis à vis des versants, surmontés de boisements, peut y créer une perspective parfois profonde tout en gardant une échelle plutôt intime. Cruzille

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

### Les éléments liés à l'eau



#### La rivière

Dans les fonds, accompagné de sa ripisylve, elle reste discrète mais apporte une note fraîche et un contraste dans ces paysages filtrants viticoles. Verzé



#### Le lavoir

Un vestige du passé, témoignage d'autres modes de vie... Dans ces paysages élevés l'eau se faisant rare, le lavoir redonne le contact avec cet élément attractif. C'est l'occasion de faire une halte pour se rafraîchir l'été. Plottes

### Les éléments liés à l'arbre



#### Le boisement, la forêt

Prenant place majoritairement sur les crêtes et les versants mal exposés ou trop pentus, la forêt participe à la lecture de l'étagement du paysage et à souligner les perspectives des vallées qu'elle encadre. Les lisières forment des ados à la vigne qui apportent des contrastes forts. Mancey



#### Le bois de conifère

Au milieu des forêts feuillues ou simplement adossé à un boisement, le bois de conifères, tranche par son feuillage plus sombre, persistant toute l'année, et ses lignes de plantation régulières. Il induit aussi un mode d'exploitation en coupe rase de parcelles entières qui marque le paysage. Serrières



#### La lisière et la haie de buis

Le buis forme de nombreuses lisières le long des routes et des chemins. Implanté sur les sols calcaires où la roche affleure, il donne une finition étonnante aux bords des voies lorsqu'il est taillé, évoquant par endroit les topiaires d'un parc. Il est menacé par les attaques de la pyrale. Solutré-Pouilly



#### L'arbre isolé

Il apporte une diversité au vignoble, aux prairies et aux champs. Souvent associé à un autre élément, chemin, cabane, calvaire, carrefour, ou bien dans la trame bocagère, il constitue une ponctuation et un point de repère dans le paysage. Cruzille



## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

### Les éléments liés au champ



#### La petite parcelle de vigne

On la retrouve souvent imbriquée avec les boisements ou les prairies sèches, mais un morceau de versant peut aussi être composé de petites parcelles qui donnent un graphisme particulier à cette côte, comme par exemple près des roches dans le sud de la Côte. Saint-Gengoux-de-Scissé



#### La vaste parcelle de vigne

Plusieurs secteurs de la Côte présentent un vignoble continu de grandes parcelles rectangulaires, occupant par endroits tout l'espace ouvert entre les crêtes boisées, souvent dans les vallées sèches ou les combes. Cruzille



#### Le mur de pierre

Les murs de soutènement en pierre accompagnent les bords de routes du vignoble, dans les secteurs où la pente est plus affirmée. Des escaliers et rampes mettent en exergue le travail de la pierre. Fuissé



#### La cabane de vigne, la cadole

Témoignage du passé, elle servait de stockage des outils ou d'abri. Certaines cabanes persistent, ponctuant ainsi la vigne avec charme. On les retrouve parfois au milieu des prés, témoignant d'un recul du vignoble. Des formes rondes au toit de lauzes apportent une autre diversité de ces petites constructions. Tournus



#### La pelouse sèche

La pelouse et la prairie sèche prennent souvent place entre les vignes et les boisements sommitaux. Elle offre des espaces naturels de transition ou de diversité dans le paysage. Ozenay



#### La friche

Il s'agit de parcelles sur les hauts qui se referment sous la végétation au fil du temps. Qu'il s'agisse d'anciennes prairies sèches ou d'anciennes vignes, la végétation arbustive puis les boisements gomment cette diversité et ces ouvertures. Pierreclos

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise



### La prairie bocagère

Elle occupe des secteurs en bordure des vignes dans les fonds de vallées ainsi que les terrains plus en hauteur sur les versants peu propices à la vigne.  
Serrières



### Le champ

Le champ participe au patchwork des productions agricoles de la Côte. Il s'intercale avec les vignes ou les prairies sur les pentes des versants. Son exploitation complète la palette des changements saisonniers dans le paysage. Chardonnay

### Les éléments liés à la route



### La route en balcon

Souvent à mi-pente, elle s'inclut dans le vignoble et y donne accès. Elle génère des vues dominantes sans cesse renouvelées au fil de l'itinéraire. Saint-Gengoux-de-Scissé



### Le col

C'est toujours un lieu particulier, un point de passage entre deux vallées, avec un effet de surprise au niveau du basculement. Il offre aussi des vues en belvédère.  
Pierreclos



### La route de fond de vallée

Elle emprunte le fond des vallées les plus importantes, toujours en léger surplomb au-dessus des fonds humides. Les plus petites offrent un contact plus intime avec le début de la vigne et les premiers reliefs de la cote. Bussières



### Le chemin dans les vignes

Ces chemins viticoles constituent des vecteurs privilégiés, à l'écart des axes fréquentés, pour parcourir et découvrir le vignoble et ses villages, souvent à une autre vitesse. Chardonnay

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Mâconnaise



**Le belvédère**

Omniprésent dans le relief de la Côte, c'est un des modes de découverte principal de ce paysage qui en donne les clés de lecture. Certains sont mis en valeur par un banc, une table d'orientation ou quelques arbres. Belvédère de St-Martin-de-Laives. Sennecey-le-Grand



**Le calvaire**

C'est un petit patrimoine qui jalonne les routes et les chemins. Parfois accompagné d'un ou plusieurs arbres, il apporte une diversité au sein du paysage. Bissy-la-Mâconnaise

### Les éléments liés au bâti



**Le village de versant**

C'est la position majoritaire des villages du vignoble, nichés dans un vallon perché ou s'étalant sur une pente plus ample. Il établit une composition avec les parcelles de vignes. On peut souvent le voir dans son ensemble depuis un point haut. Solutré



**Le village de vallée**

Situé au pied du coteau ou en fond de vallée, sa silhouette initiale s'est souvent fortement transformée en marge des vignes par un développement pavillonnaire ou d'activités le long de la route principale. Saint-Gengoux-de-Scissé



**La place**

Dans les villages denses viticoles, elle reste peu étendue. Elle est plus affirmée dans les bourgs où elle constitue un élément de vie important, à proximité de l'église par exemple. Lugny



**La maison vigneronne**

Construite en pierre avec un escalier apparent et une galerie abritée menant au logement, au-dessus d'une cave en rez-de-chaussée, la maison vigneronne constitue un patrimoine vernaculaire caractéristique des villages viticoles de la Côte. Solutré-Pouilly

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise



### La demeure et le château

Souvent lié aux domaines viticoles, ce patrimoine bâti constitue autant de points remarquables et attractifs à travers le vignoble. On les découvre parfois comme une surprise au dernier moment au détour d'une route ou s'affichant de plus loin. D'autres s'affichent, visibles de loin. Chasselas



### Le cimetière

Il se tient par endroit à l'extérieur du village, parfois entouré de vignes, formant un petit enclos au mur de pierre. Chasselas

### VOIR AUSSI...

- L'Histoire, arrière-plan des paysages de Saône-et-Loire
- La roche de Solutré vue par Roger Gouze, 1981
- Le Morvan vu par Jean-Christophe Bailly, 2011
- La Côte Mâconnaise vue par Alphonse de Lamartine, 1851
- Paysage de Solutré, un « grand livre ouvert »

## Repères géographiques de la Côte Mâconnaise

publié le 6 septembre 2018 (modifié le 2 avril 2019)

### RELIEF ET EAU



Côte Mâconnaise carte relief et eau

#### Des plissements parallèles orientés nord/sud

Une série de cinq chaînons plissés parallèles se succèdent entre Saône et Grosne, suivant la direction nord/sud, formant une alternance de vallons, de combes et de ressauts, de sols souples et de roches résistantes. Lézardé par un réseau dense de failles, le relief des côtes calcaires s'élève progressivement d'est en ouest, prenant appui sur le socle granitique qui affleure sur le chaînon ouest, culminant à l'extrémité sud à 758 m au mont La Mère Boitier.

Les côtes Mâconnaises se composent ainsi de nombreuses vallées parallèles dont les sommets boisés accentuent le relief. Si certaines vallées sont larges, d'autres sont plus confidentielles, formant de petites vallées perchées, isolées.

Au sud des côtes Mâconnaises, les plissements forment des pentes douces vers l'est et la Saône et se terminant par des falaises tournées vers l'ouest particulièrement visibles sur les roches de Solutré et Vergisson.

#### De petites rivières affluentes de la Saône

Les rivières principales, affluentes de la Saône, la Bourbonne, la Mouge, la Petite-Grosne, sont perpendiculaires aux lignes de force du relief. A l'exception de la Petite-Grosne, elles sculptent des vallées peu lisibles, qui se fauillent entre les plissements nord/sud du relief. Ici, c'est avant tout la tectonique qui explique le relief et une vallée peut ainsi être traversée successivement par plusieurs rivières qui l'empruntent sur une petite partie de leur parcours ; d'où cette

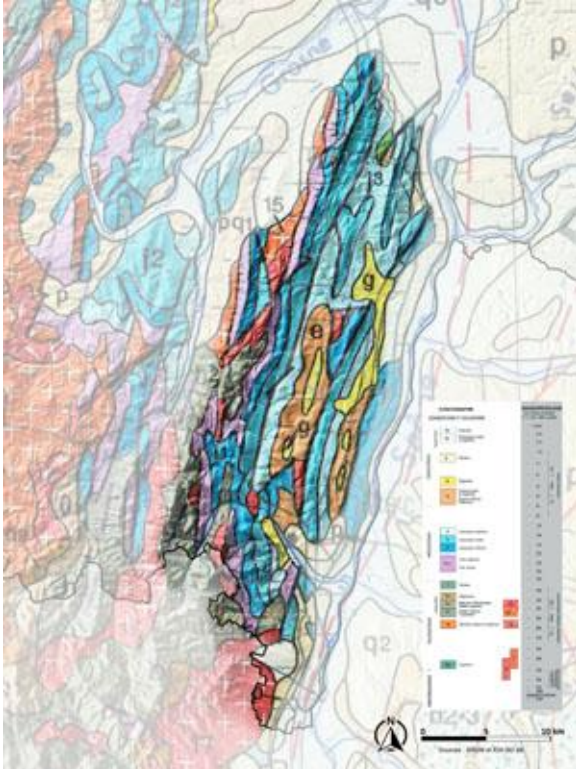
impression d'une déconnexion entre les formes du relief et les chemins de l'eau.

LES UNITÉS DE PAYSAGES  
Côte Mâonnaise



La Côte Mâonnaise forme une série de cinq plissements parallèles, orientés nord/sud, formant une succession de vallons entrecoupés de crêtes boisées. Au premier plan le hameau de la Verzée, implanté dans une vallée bocagère perchée ; au second plan St-Gengoux-de-Scissé au cœur d'un plissement viticole.

## ROCHE ET SOL



### Côte Mâconnaise carte géologique

Les monts du Mâconnais sont coincés entre la pointe nord des massifs granitiques du Beaujolais et le fossé bressan. Ils sont formés d'écaillés de roche basculées sur leur tranche lors de l'effondrement du fossé bressan, au moment de l'émergence des Alpes et du Jura. Ils sont disposés comme les pages d'un livre, et offrent ainsi des affleurements de roche à ciel ouvert, relativement bien ordonnés d'Ouest en Est, depuis les granites et les laves viséennes de l'ère primaire jusqu'aux versants en pente douce des calcaires tendres du jurassique supérieur et des argiles de l'Eocène. La roche jurassique comporte des bancs d'argiles à chailles, que l'on retrouve remaniés une première fois dans les dépôts éocènes, et une seconde fois après le grand chahut de l'ère tertiaire dans les colluvions pliocène en bas de pente. Les hommes du paléolithique ont su exploiter ces gisements de précieux silex.

La fracturation de ces écaillés de croûte terrestre regroupe souvent trois à quatre tranches géologiques où une tranche de grès triasique acide jouxte souvent une tranche de calcaire jurassique. Ces écaillés ont glissé les unes sur les autres selon des failles très lisibles.

Au pied de la côte, la Saône est venue déposer des alluvions. Ces anciennes terrasses limoneuses ont des sols battants, localement hydromorphes.

Sur la partie cristalline, à l'ouest, les sols sont ceux du Beaujolais. Ils sont maigres en haut de pente, essentiellement plantés en résineux aujourd'hui. Ils s'épaississent un peu sur les versants, avec localement des cuvettes humides.

Sur les monts calcaires, la petite terre à cailloux maigres sur le sommet est occupée de pelouses, de friches ou de maigres forêts de feuillus. Le sol s'épaissit sur la pente et ces terres caillouteuses portent alors des vignes, surtout lorsqu'elles sont exposées vers l'Est, l'orientation la plus favorable. Lorsque le sol s'approfondit vraiment, le paysage bascule vers de grands champs en rotation blé-orge.

Les vallées majeures parcourent les couches les plus tendres vers le nord-est tandis que les vallées secondaires dégingolent vers l'Est et vers la Saône, concentrant une forte densité de villages viticoles. La principale percée est-ouest dans de ces barres rocheuses est l'enchaînement des vallées du Fil et de la petite Grosne, empruntée aujourd'hui par la Route Centre-Europe-Atlantique et par la ligne TGV.

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise



### Côte Maconnaise - La roche

Les monts du Mâconnais dominent la plaine de la Saône à droite. Les couches géologiques d'époques très différentes se succèdent, séparées par des lignes de failles (traits noirs gras). Les crêtes (marron en second plan) sont des laves volcaniques du Viséen qui dominent la vallée de Cluny. Cette dorsale est un prolongement des granites du Beaujolais. S'ensuivent, de gauche à droite, des couches de plus en plus récentes : des hauteurs taillées dans une tranche de grès triasique (violet) ; des buttes de calcaire jurassique supérieur (bleu foncé) dont les « dents » au 1er plan forment les célèbres buttes de Solutré, Vergisson. Plus à droite, les pentes s'adoucissent sur des roches plus tendres : marnes du jurassique inférieur (bleu clair), argiles éocène (orange, jaune). À la faveur d'une faille, comme au centre-gauche de l'image, ces couches tendres (bleu clair) peuvent jouxter un banc de grès triasique (violet). La séquence apparaît chahutée, des écaillés de roche ancienne ou des filons de granite (rouge) venant s'intercaler.



### Côte Maconnaise - Le sol

Le sol des crêtes volcaniques est très maigre (violet, au fond). Sur les calcaires, les hauts de butte sont des petites terres à cailloux très séchantes (marron), tandis que la terre s'épaissit sur les flancs (jaune), devenant de la terre à cailloux plus profonde, puis des sols argilocalcaires (beige).



### Côte Maconnaise - L'occupation humaine

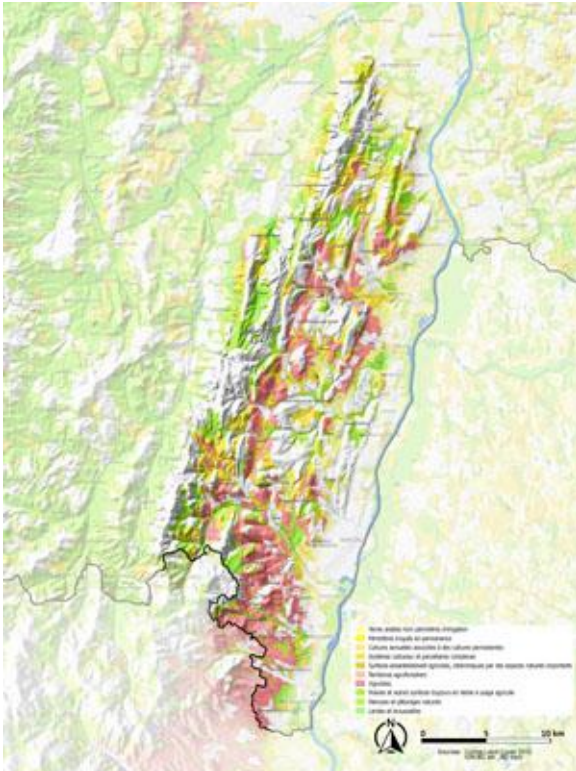
Les crêtes sur roche volcanique sont couvertes de forêts surtout résineuses. Les crêtes calcaires sont entre forêt, pelouse et vignobles d'appellation Pouilly, St Véran ; les flancs à la terre plus profonde sont tapissés du vignoble d'appellation Mâcon, Mâcon village. Sur le piémont, les parties basses forment des versants céréaliers avec des rotations de terre un peu séchante, de type colza blé orge enrichies d'oléagineux. La ville de Mâcon est implantée au débouché de la vallée, en retrait des zones inondables. Cette vallée est un couloir de franchissement des monts du Mâconnais, parcourue par de nombreuses voies : ligne TGV (trait noir), route vers Moulins.





À l'ouest de la Côte Mâconnaise, les roches sont cristallines, les sols sont maigres en haut de pente, essentiellement plantés en résineux. Ils s'épaississent un peu sur les versants, avec localement des cuvettes humides et sont propices aux prairies. A droite on reconnaît la dorsale du Mont St-Romain avec sa clairière sommitale. A gauche le vallon du Grison et les hameaux de Nouville et du Voisinnet sur la commune de Blanot

## AGRICULTURE



**Côte Mâconnaise carte agriculture**

### Vignoble et polyculture

Le bocage est encore présent et cohabite avec des surfaces non négligeables de grandes cultures ; le parcellaire viticole, les pelouses sèches et les crêtes boisées, s'organisent en étages sur le relief. Mais l'extrême complexité géologique et pédologique de la côte Mâconnaise ne permet pas toujours de dégager une logique évidente de répartition de l'occupation du sol entre cultures, prairies, vignes, pelouses et bois. La présence de la vigne est forte sur les marnes et les calcaires marneux.

### Un vignoble emblématique de la côte

Le relief est découpé en une série de blocs parallèles orientés Nord-Sud et inclinés vers la Saône. Dans cette alternance de vallons, de combes et de ressauts, de sols souples et de roches résistantes, le vignoble a trouvé sa terre d'élection. Plantée principalement sur les versants est, la vigne occupe environ 7 000 ha de terre AOC en Mâconnais. Le cépage Chardonnay a la préférence des viticulteurs du Mâconnais. C'est en effet, le raisin de base des vins blancs de cette zone d'appellation où près de 80% des vignes sont plantées avec ce cépage.

### Au sud de la Petite Grosne, le vignoble devient dominant

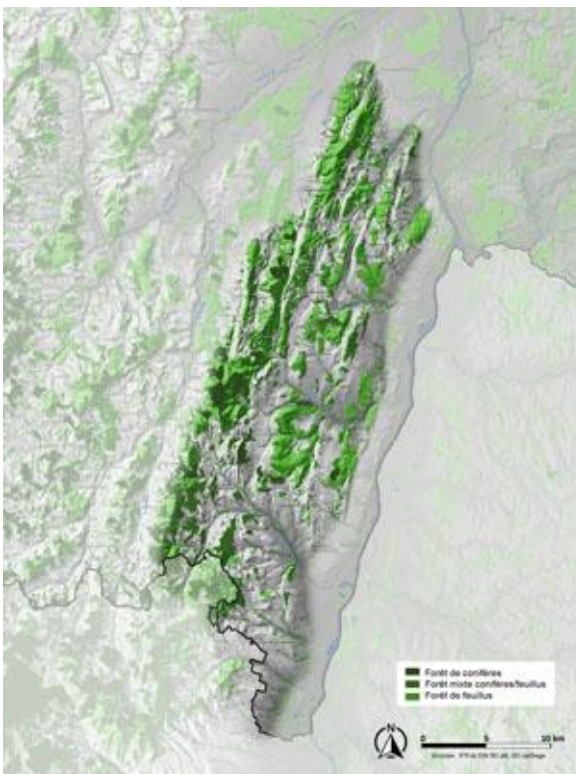
Une fois franchie la vallée de la Petite Grosne, le vignoble devient prépondérant sans pour autant devenir une monoculture. Les appellations communales (en Mâconnais : Pouilly-Fuissé, Pouilly-Vinzelles, Pouilly-Loché, Saint-Véran et en Beaujolais : Saint-Amour, Juliéna, Chénas, Moulin à Vent) y sont plus prestigieuses que les appellations génériques (Mâcon, Mâcon villages) qui dominent au nord de la vallée de la Petite Grosne.

Tout au sud du département, la zone du Beaujolais se différencie par la nature de ses sols, où dominent le granit et les schistes, plus ou moins associés à des argiles. C'est le terrain de prédilection du Gamay. Dominé à l'ouest par des collines assez élevées, le vignoble est bien abrité des vents océaniques et les étés sont souvent chauds et secs. Cépage dominant des crus du Beaujolais, le Gamay est présent sur 2 400 ha. Un peu plus au nord du Beaujolais, les vignes plantées en Gamay produisent surtout des "Mâcon Rouges".



Au sud de la vallée de la Petite Grosne, le vignoble devient prépondérant sur les versants dominant la vallée de la Saône. Fuissé au premier plan, Pouilly en second plan.

## ARBRE ET FORET



Côte Mâconnaise carte arbre et forêt

Les bois accentuent les lignes du relief, occupant la plupart des crêtes et les hauteurs au-delà des 500 m, mais aussi les versants les plus pentus. Vers l'est où les reliefs des côtes s'adoucissent, la forêt devient moins présente, cédant progressivement la place aux vignes et aux prairies.

Si la forêt privée domine, on relève un fort taux de forêts communales et sectionales. Quelques forêts domaniales (forêt domaniale de Grison, bois de Bourcier) sont également présentes.

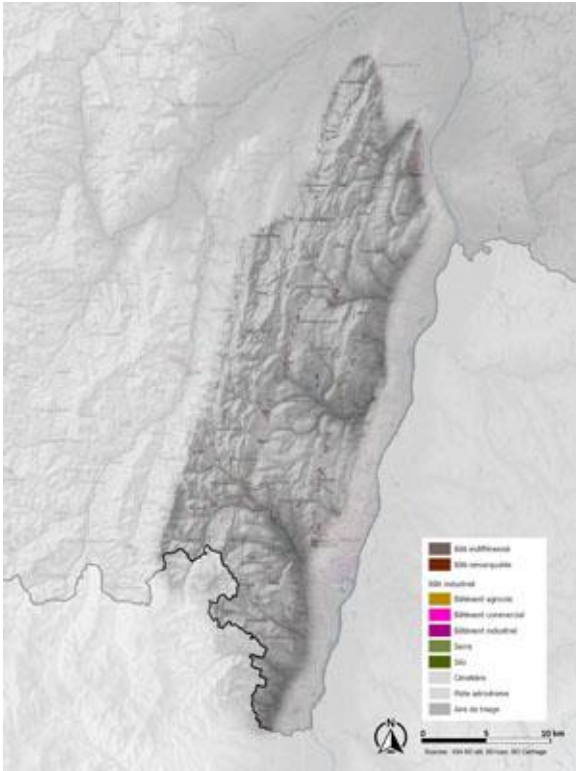
Le type de peuplement le mieux représenté est la chênaie thermophile, constituée de maigres peuplements de chêne rouvre mêlés de chêne pubescent, érable champêtre, coudrier, charme, alisier, tilleul et cytise. Certains secteurs ont fait l'objet de reboisements par des essences résineuses principalement dans la partie ouest, où les massifs sont plus importants et les reliefs plus affirmés.]

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise



Les bois accentuent les lignes du relief, occupant la plupart des crêtes et les hauteurs au-delà des 500 m, ainsi que les versants les plus pentus. A l'est les feuillus dominent tandis qu'à l'ouest de vastes massifs de conifères ont été plantés sur les terrains cristallins. Au premier plan le Bois du Mont, en second plan la combe et le village de Burgy, en arrière-plan Lugny et la vallée de la Bourbonne.

## URBANISME



### Côte Mâconnaise carte urbanisation

#### Un territoire très habité

Dans la Côte Mâconnaise, les villages prennent place sur les versants des plissements ou à leurs pieds, s'égrenant en chapelet le long d'une route principale en pied de versant, donnant l'impression de vallées relativement habitées. Les villages sont distants de 2 à 3 km en moyenne. Cette proximité traduit la richesse de ce territoire : avec la culture de la vigne, de faibles superficies permettent de faire vivre des communautés. L'habitat est essentiellement groupé en hameaux, villages et bourgs. D'autres vallées et villages sont isolés comme celle de Blanot, le village de Berzé-le-Châtel, de Donzy-le-Perthuis, de Royer, de Grevilly ou de Plottes.

Le réseau routier suit majoritairement les axes des plissements nord/sud du terrain, tout en profitant des percées Est/ouest des rivières pour franchir le relief des côtes : ainsi la vallée de la Petite Grosne permet le passage de la RN79 entre Mâcon et Cluny.

#### L'influence des agglomérations de Mâcon et Tournus

La partie sud de la Côte Mâconnaise possède les communes les plus importantes avec Charnay-les-Mâcon (6 900 hab), La Chapelle-de-Ginchay (3 900 hab), Crêches-sur-Saône (2900 hab), Romanèche-Thorins (2 000 hab), Prissé (1 900 hab), la Roche-Vineuse (1 500 hab). Elle bénéficie de l'influence mâconnaise et de sa bonne desserte (RD17, RD45, RD906) qui se traduit par une pression urbaine importante. Plus au nord, l'influence de Tournus est plus mesurée, se traduisant par une diffusion bâtie perceptible localement sur les communes de la proche couronne.

#### Des villages denses

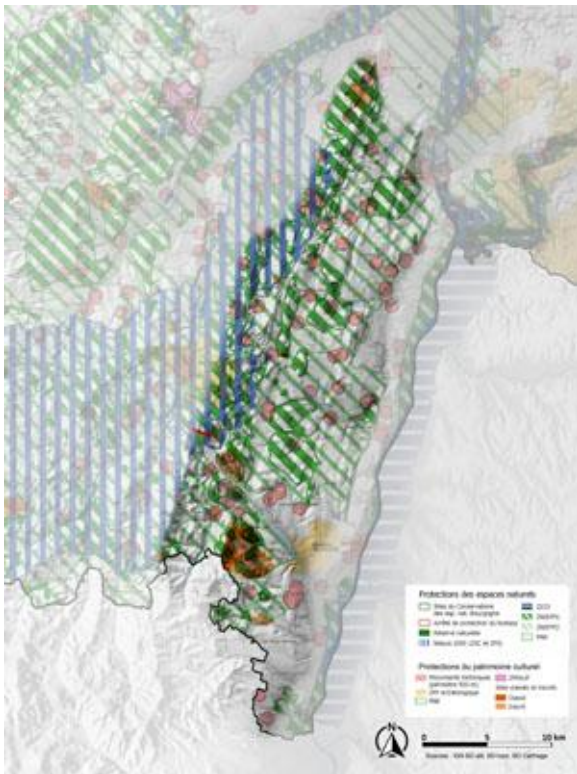
Les villages vigneronnes présentent une trame bâtie dense. Les rues sont étroites et les espaces publics sont peu développés. Dans les villages, on retrouve de nombreuses maisons « vigneronnes », organisées autour de grandes caves en rez-de-chaussée, des escaliers apparents permettant d'atteindre les logements à l'étage. Des maisons de maîtres témoignent également de la prospérité de ce territoire.

LES UNITÉS DE PAYSAGES  
Côte Maconnaise



**Au sud de la Côte Mâconnaise, la vallée de la Petite Grosne traverse les plis successifs du relief et concentre un faisceau d'infrastructures. Sa proximité avec Mâcon se traduit par une pression urbaine importante. La Roche-Vineuse**

## PATRIMOINE



Côte Mâconnaise carte patrimoine

### Patrimoine culturel

Deux grands sites classés et/ou inscrits : les roches des Solutré-Pouilly-Vergisson et le site du village de Berzé-la-Ville. Le grand nombre de monuments classés révèle la richesse patrimoniale de ce territoire : de très nombreux châteaux, églises, chapelles et croix.

### Patrimoine naturel

De nombreuses protections et inventaires (arrêté de biotope, Natura 2000-habitats, Znieff ) soulignent l'intérêt faunistique et floristique des secteurs de pelouses calcicoles sèches, mais également des grands ensembles de milieux forestiers.



Les roches des Solutré-Pouilly-Vergisson constituent un site patrimonial majeur de Saône-et-Loire

## VOIR AUSSI...

Le vignoble de Saône-et-Loire

## Dynamiques et enjeux paysagers de la Côte Mâconnaise

publié le 19 octobre 2018 (modifié le 2 avril 2019)

### DYNAMIQUES

La comparaison des cartes et photos aériennes permet de révéler les évolutions du paysage.



Côte Mâconnaise carte d'Etat-Major 1850

La carte d'Etat-major montre une valorisation étagée du territoire : en haut des sommets boisés (vert) et quelques espaces communaux de pâturage, en dessous les vignes (gris), puis dans les fonds de vallées les cultures et les prés (bleu clair). Les villages sont peu développés mais de nombreux hameaux se répartissent sur le territoire.



## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Mâconnaise



**Côte Mâconnaise Photographie aérienne 1945**

IGN

Le parcellaire apparaît sur la photo aérienne, révélant les toutes petites parcelles du vignoble. Quelques arbres isolés ponctuent les vignes ainsi que quelques rangées de fruitiers pour les parcelles les plus près du village.

Dans les vallées, les parcelles de prés sont de taille plus importante. Elles s'accompagnent de haies et d'arbres qui composent un paysage bocager dont la ripisylve forme l'armature.

Sur les hauteurs, on peut observer un début d'enrichissement de certains prés communaux, mais le phénomène reste encore limité.

L'entrée dans Azé est marquée par un bel alignement d'arbres qui mène à la place centrale. Quelques domaines entourés d'un parc arboré apparaissent révélant la prospérité de ce territoire viticole.



**Côte Mâconnaise photographie aérienne 2017**

IGN

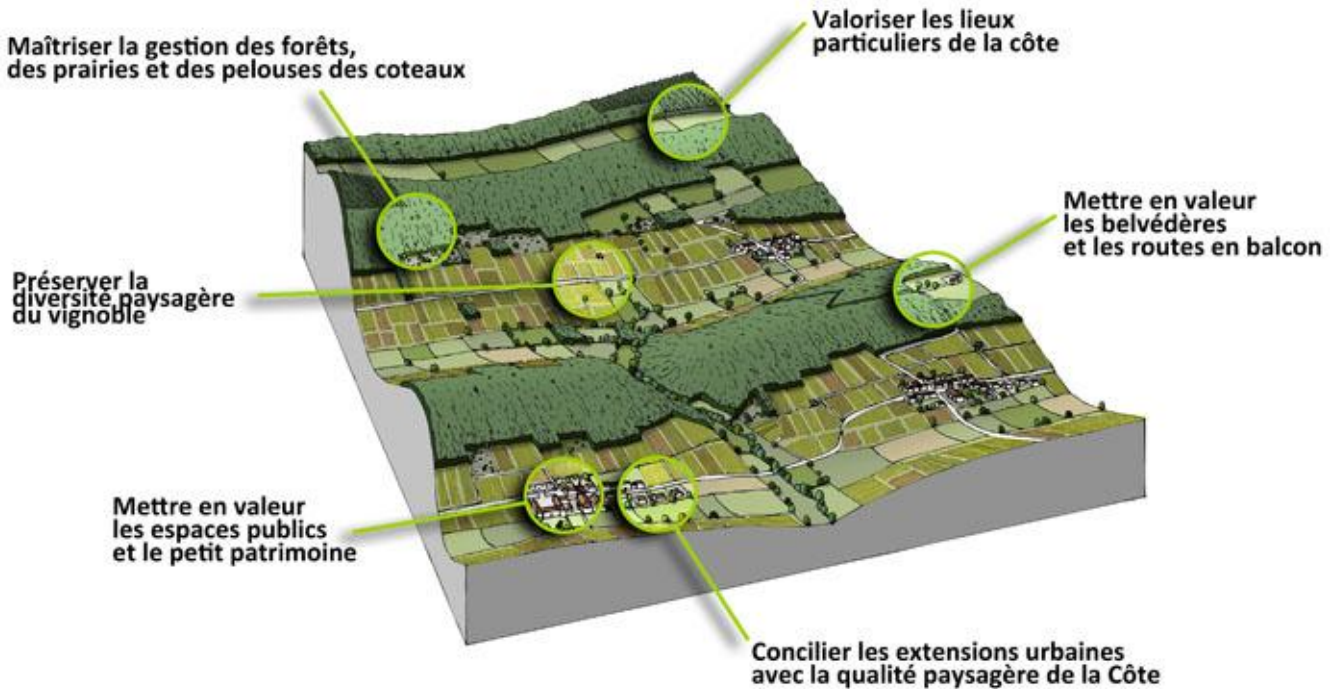
### La dynamique viticole

Par regroupement, la taille des parcelles viticoles s'est largement agrandie. Les parcelles les plus importantes s'observent dans les secteurs nouvellement gagnés par la vigne. La vigne a conquis de nombreux espaces aux dépens des prairies et des cultures. Sur les hauteurs, le vignoble vient désormais directement au contact des lisières boisées. Les fruitiers et les arbres isolés se sont raréfiés ou ont disparu, mais l'arbre reste présent sous forme de bosquets ou de bandes boisées amenant ainsi un contre-point dans un paysage de vigne qui s'est considérablement simplifié.

### La diffusion urbaine

L'évolution urbaine est importante. Le village s'est développé hors les vignes, s'étirant le long des routes de vallée jusqu'à rejoindre les hameaux qui l'entouraient. La silhouette du village initial qui était contenu dans un cercle d'environ 500 m a explosé. Le village s'étire désormais sur plus de 2 Km de long donnant une impression de mitage du fond de vallée.

## ENJEUX PAYSAGERS



Côte Mâconnaise bloc-diagramme enjeux paysagers

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Mâconnaise

### Préserver la diversité paysagère du vignoble



Conservier une diversité au sein du parcellaire. Préserver le petit parcellaire qui anime le paysage des coteaux.



Préserver des éléments de diversité au sein des vignes : osier, fruitiers, bosquets...



Entretien des murs de soutènement en pierre le long des routes et des chemins.



Entretien des petits éléments de patrimoine qui animent le paysage viticole : cabanes, calvaire...



Favoriser l'insertion paysagère des ouvrages hydrauliques. Privilégier les techniques qui favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement.



Mettre en valeur les abords des exploitations viticoles et des chais.

Les vignes constituent un élément prépondérant des paysages de la Côte Mâconnaise et lui donnent son unité. Le vignoble épouse le relief des coteaux, formant parfois de vastes étendues homogènes, mais aussi de plus petites parcelles qui composent avec les prairies ou les boisements. Son parcellaire s'anime avec des arbres isolés, des murets, des cabanes de vigne, des pelouses sèches ou encore des chemins. Cette diversité tend à régresser au fil du temps avec l'agrandissement des parcelles de vignes et une moindre présence de l'arbre et des prairies. Elle mérite d'être encouragée pour que perdure le charme des lieux. A une autre échelle, il est également important de veiller aux covisibilités, proches ou lointaines, des pentes qui se mettent en scène et révèlent leur occupation du sol. Il en est ainsi pour les versants visibles depuis la Vallée de la Saône ou à l'intérieur des différentes vallées et des combes. De nombreux belvédères sont présents, rendant particulièrement sensible cette côte. Tout ce qui prend place sur les versants et à leurs pieds a un fort impact visuel, parfois de loin. La maîtrise de l'urbanisation, pour éviter le mitage ou les effets de masse, doit être recherchée. L'enjeu pour le vignoble est de conserver un paysage diversifié, formant l'écrin des villages et l'image de marque des domaines viticoles.

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

Pistes d'actions envisageables :

- Conserver une diversité au sein du parcellaire (prairie, fruitiers, bosquets).
- Renouveler les arbres isolés vieillissants.
- Encourager la plantation d'arbres ou de fruitiers intercalés entre les parcelles de vignes.
- Préserver le petit parcellaire. Eviter les regroupements trop importants de parcelles.
- Mettre en valeur les chemins à travers le vignoble. Eviter les revêtements de sol imperméabilisants.
- Soigner les murs de soutènements en pierre.
- Favoriser l'insertion paysagère des ouvrages hydrauliques. Privilégier les techniques qui favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement.
- Maîtriser le développement urbain en pied de coteau.
- Porter l'effort de mise en valeur du vignoble en priorité le long des axes routiers et des points en belvédère.
- Mettre en valeur les abords des exploitations viticoles et des chais.
- Constituer des itinéraires pour découvrir le vignoble et mettre en avant ses points forts.

### Mettre en valeur les belvédères et les routes en balcon



Mettre en valeur les itinéraires routiers offrant des vues remarquables. Soigner les abords des routes en balcon : entretenir les murs de soutènement en pierre. Maîtriser les silhouettes des villages visibles de loin.



Aménager simplement les belvédères en respectant comme ici l'identité des sites remarquables.



Gérer la végétation pour préserver les vues et l'attrait du belvédère



Privilégier un mobilier discret qui ne s'impose pas dans le paysage.

La Côte Mâconnaise offre de nombreux belvédères sur les panoramas lointains au-dessus de la Plaine de la Saône, ou sur les vallées plus intimes à l'intérieur. Ils méritent une attention pour les faire connaître, les préserver, les mettre en scène à travers des itinéraires ou des aménagements. Ces panoramas aux vues plongeantes, montrent de nombreux aspects du territoire, éclairant les paysages d'une vision géographique. Certains révèlent très bien les plissements du relief et l'étendue des boisements qui les couvrent (Mont St-Romain). D'autres exposent les roches majestueuses (Solutré, Vergisson). Cela doit inciter à maîtriser la gestion du paysage ainsi découvert. La qualité des vues dépend aussi d'un aménagement soigné des premiers plans et des abords immédiats du point de vue. Les routes sont aussi des éléments très importants à prendre en compte pour un travail sur les vues. Elles fournissent de nombreux itinéraires en balcon remarquables, véritable faire valoir de ce territoire qu'elles révèlent avec force et subtilité.

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

Pistes d'actions envisageables :

- Mettre en valeur les routes en balcon offrant des vues remarquables.
- Aménager simplement les aires d'accueil ou de stationnement. Favoriser les accès en respectant l'identité des sites remarquables.
- Identifier et aménager des belvédères pour profiter du paysage : plateforme sobre, table d'orientation, mobilier discret ...
- Conserver et valoriser les chemins agricoles communaux, véritables faire-valoir des vues.
- Aménager des circuits de découverte.
- Mettre en place un balisage et une information claire.
- Accompagner le cheminement par des plantations, de fruitiers par exemple.
- Maîtriser les silhouettes des villages visibles de loin.
- Conserver l'équilibre et l'harmonie entre les différents éléments du paysage (vigne, urbanisation, boisement).

### Maîtriser la gestion des forêts, des prairies et des pelouses des coteaux



Préserver une composition harmonieuse et diversifiée entre vigne, forêt, cultures, prairies et pelouses sèches.



Conserver des prairies et des pelouses entretenues. Limiter la progression des boisements.



Conserver des pelouses entretenues. Limiter l'enfrichement.



Atténuer la géométrie des lignes de plantation et d'éclaircies sur les versants les plus visibles. Eviter d'intervenir sur des surfaces géométriques calées sur le parcellaire : privilégier des plages d'intervention dont les limites épousent les formes des versants.



Privilégier des boisements feuillus ou mixtes sur les versants et les crêtes les plus visibles.



Veiller à une bonne insertion des carrières et à maîtriser leur impact paysager depuis le pied de la côte.



Eviter les limites verticales sur le versant qui paraissent très artificielles. Privilégier des essences locales pour la reconquête des fronts de taille.

Les boisements, plutôt stables dans le temps, occupent historiquement les hauts, cadrant les vues et les horizons. La vigne a gagné sur les prairies, les pelouses sèches et les cultures. Quelques parcelles de pelouses sèches plus lumineuses attirent l'œil et sont encore présentes. Des prairies avec des arbres isolés diversifient le paysage. Les lisières des boisements contrastent avec les rangs de vignes, complétant leur graphisme. Boisements, prairies et pelouses forment l'écran et la toile de fond du vignoble. Ils méritent donc une attention particulière pour parfaire le tableau de la Côte en conservant la force de ses caractéristiques

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

paysagères. Sur les versants forestiers les plantations géométriques de conifères ont parfois un impact visuel fort. L'exploitation des carrières demande des précautions pour respecter le paysage du coteau, tant au cours de son exploitation que dans le projet de reconversion ultérieur.

Pistes d'actions envisageables :

- Préserver une composition harmonieuse et diversifiée entre vigne, forêt, prairies et pelouses sèches.
- Conserver des prairies/pelouses entretenues. Limiter la progression des boisements ou des friches.
- Avoir une vigilance particulière sur les lieux les plus remarquables : les monts, falaises, les fronts de côte, les combes et les vallées très visibles...
- Veiller à une bonne insertion des carrières et à maîtriser leur impact paysager depuis le pied de la côte.
- Privilégier des boisements feuillus ou mixtes sur les versants les plus visibles.
- Ne pas pratiquer les coupes de régénération sur des surfaces géométriques calées sur le parcellaire : privilégier des plages d'intervention dont les limites épousent les formes des versants.
- Atténuer la géométrie des lignes de plantation et d'éclaircies sur les versants les plus visibles
- Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins, des routes et des vignes.
- Avoir une grande vigilance pour toute intervention sur les crêtes qui sont très visibles.
- Rouvrir les parcelles boisées ou enfrichées qui descendent au contact des villages.

### Concilier les extensions urbaines avec la qualité paysagère de la Côte



Viré  
Préserver la silhouette groupée des villages. Eviter d'enclaver des terres agricoles dans l'urbanisation.



Crèches-sur-Saône  
Proscrire l'urbanisation linéaire et le mitage. S'inspirer du bâti existant et favoriser l'alignement des façades et la mitoyenneté qui font le charme des centre-bourgs.



Charnay-lès-Mâcon  
Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme.



Verzé  
Etre vigilant sur l'emplacement, les volumes et les couleurs des nouvelles habitations. Soigner les transitions avec l'espace agricole.



Solutré  
Préserver la silhouette groupée des villages. Harmoniser le développement en fonction du relief.



Mancey  
Préserver la silhouette groupée des hameaux. Soigner les abords des zones d'activités et les transitions avec l'espace agricole.

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

Dans le vignoble les villages et les hameaux présentent des formes groupées, denses et contenues dans un creux du relief. Ils restent à la fois discrets mais bien visibles de loin, en offrant une composition harmonieuse avec leur site d'implantation. Aujourd'hui, on peut observer par endroits des implantations bâties récentes individuelles (mitage) ou étirées le long d'une route (urbanisation linéaire) qui pénalisent la perception des lieux en créant des entre-deux peu qualitatifs. L'éparpillement n'est pas dans la tonalité de ces lieux au paysage viticole ordonné. Il est donc important de réfléchir à la forme des groupes bâtis et à leur relation avec le relief, de limiter les étalements au coup par coup qui altèrent la silhouette des hameaux et villages. Certains panoramas s'accommodent mal de premiers plans bâtis désordonnés. La relative préservation de la Côte due à la présence de la vigne demande en contrepartie une vigilance particulière à la limite du vignoble, où s'édifient les constructions qui ne peuvent s'implanter dans les vignes. L'influence de Mâcon, des grands axes routiers de la terrasse de la Saône ou dans la vallée de la Petite Grosne, créent une pression urbaine qui demande une grande vigilance.

Pistes d'actions envisageables :

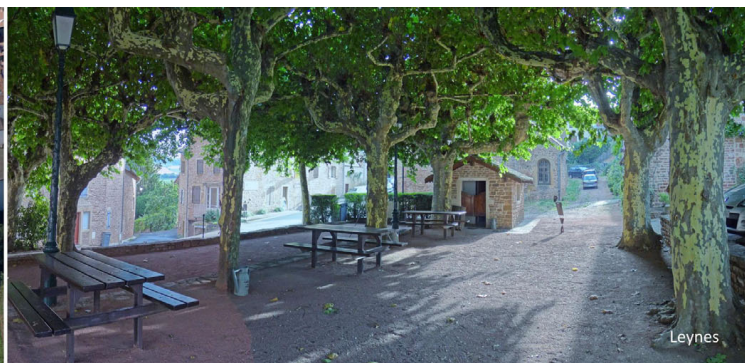
- Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site, valoriser les éléments qui donnent au bourg son côté unique.
- Préserver la silhouette groupée des villages et des hameaux. Harmoniser le développement en fonction du relief. Privilégier les implantations discrètes à l'image de certains hameaux.
- Agrandir le bourg en prolongeant la logique de son plan de composition.
- Prôner un développement durable et économe de l'espace dans les documents d'urbanisme. Proscrire le mitage.
- Respecter la hiérarchie des masses bâties et du clocher. Eviter les juxtapositions ou les vis-à-vis malencontreux pour les constructions ou les zones de développement.
- Etre vigilant sur l'emplacement, les volumes et les couleurs des nouvelles habitations.
- Veiller à l'impact paysager des bâtiments d'activité et des chais (volume, couleur, intégration, plantations).
- Porter une attention et un accompagnement qualitatif à tous les développements bâtis en pied de coteau et le long de la RN 79 dans la vallée de la Petite Grosne.

### Mettre en valeur les espaces publics et le petit patrimoine



Cruzille

Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.



Leynes

Utiliser l'arbre pour aménager comme ici des espaces publics conviviaux.



Chardonnay

Aménager comme ici, les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue en évitant les traitements routiers.



Nanton

Valoriser les petits éléments de patrimoine.



Boyer

Soigner les espaces publics tout en valorisant comme ici le caractère rural du village.

La qualité des ambiances villageoises participe à l'attractivité des paysages de la Côte. La mise en valeur des espaces publics des villages et à leur périphérie constitue un faire-valoir important pour la qualité du cadre de vie et la fréquentation touristique.

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

Les espaces publics (rue, place, venelle, tour de village, bord de rivière...) sont des points stratégiques à valoriser pour conserver le cachet du bourg et sa convivialité. Les aménagements doivent faire preuve de simplicité pour assurer l'harmonie et le charme des villages et la tonalité rurale des lieux. Un certain nombre d'éléments de patrimoine (lavoirs, murets, puits, calvaires, clos, bâti...) ne doit pas être oublié.

Les entrées et les traversées des bourgs ou villages sont par endroit à améliorer pour valoriser le cadre de vie des habitants et parfaire l'image des villages. Il est important que la transition de la route à la rue soit bien perceptible. L'aménagement de la rue doit prendre un caractère plus urbain ou villageois et abandonner le langage routier.

Pistes d'actions envisageables :

- Aménager les entrées de bourg avec simplicité pour marquer la transition de la route à la rue en évitant les traitements routiers.
- Utiliser l'arbre à bon escient pour structurer l'espace des entrées (alignement) ou des places (mail)
- Mettre en valeur les places. Trouver un équilibre entre stationnement et convivialité des espaces publics.
- Prévoir dans toute extension urbaine des espaces publics structurants de qualité.
- Privilégier l'utilisation de matériaux locaux dans les aménagements. Conserver un vocabulaire simple mais de qualité, en accord avec la ruralité des lieux.
- Valoriser les petits éléments de patrimoine (lavoir, muret, noue pavée, calvaire...).
- Soigner les périphéries des villages : plantations, chemin de tour de village, abords du cimetière. Préserver un maillage de chemins en périphérie des villages.

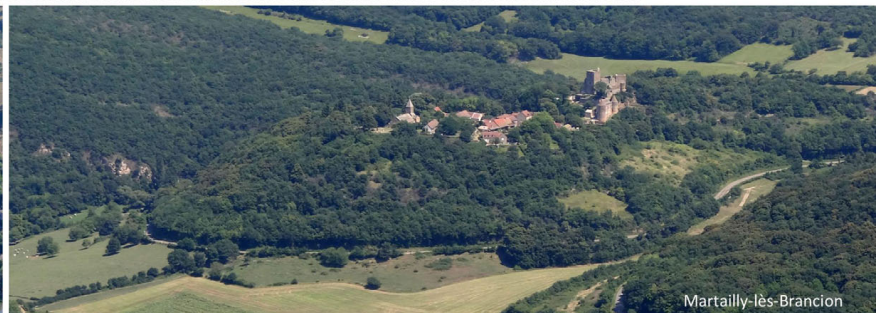
### Valoriser les lieux particuliers de la côte



Les combes perchées constituent des paysages étonnants qui semblent comme hors du temps. Ces vallons secs méritent une grande attention.



Le Mont-St-Romain à Blanot, offre de magnifiques panoramas très étendus. Ce site mériterait toutefois une remise à niveau de ses accès et installations.



Mettre en valeur les châteaux et leur site d'implantation comme ici le château de Berzé, ou à droite le village médiéval de Brancion dont la silhouette est en train de disparaître sous la végétation qui a colonisé les versants.



## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Maconnaise

La force des paysages de la Côte Mâconnaise s'illustre par certains lieux ou structures paysagères : le coteau viticole, l'enfilade des vallées sèches, les plissements aux crêtes forestières, les roches emblématiques, certains belvédères... Les majestueuses Roche de Solutré et Vergisson constituent un lieu incontournable avec une reconnaissance qui s'étend bien au-delà des limites du département. Le Mont-St-Romain à Blanot, offre de magnifiques panoramas très étendus. Les vallées sèches dans les plissements du relief mettent en scène des perspectives profondes remarquables animées par le graphisme des vignes et cadrées par les crêtes boisées. Entre les vallées de la Saône et de la Grosne, le belvédère en pouce de St-Martin à Laives offre de large vues de part et d'autre. Le coteau étagé viticole sur la vallée de la Saône offre une ligne de force graphique au fil des saisons, véritable vitrine de la profession et du terroir. Tous ces lieux, et bien d'autres, méritent une attention particulière, une reconnaissance, une mise en valeur et peut-être une protection adaptée pour assurer la pérennité de leur qualité.

Pistes d'actions envisageables :

- Réfléchir à l'accessibilité des monts, l'aménagement de belvédères, la gestion de la végétation, la maîtrise des vues depuis leur sommet.
- Mettre en valeur les affleurements rocheux, conserver la visibilité de l'étagement du paysage. Mettre en valeur les anciennes carrières.
- Mettre plus particulièrement en valeur avec des points de vue certains itinéraires dans les vallées sèches et les combes.
- Respecter et mettre en valeur les châteaux et leur site d'implantation (vallée de la Petite Grosne).

## Bibliographie sur les paysages de la Côte Mâconnaise

publié le 16 février 2018 (modifié le 21 février 2019)

### REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

#### Paysages

- Les cahiers de Solutré : Des lieux et des paysages, Jean-Pierre Sylla, 2018, SMV du grand site Solutré-Pouilly-Vergisson
- Laissez-vous conter le village de Montbellet. Pays d'Art et d'Histoire Entre Cluny et Tournus. 2017
- Plan de paysage du pays d'art et d'histoire entre Cluny et Tournus- Diagnostic. Pays d'Art et d'Histoire, 2013- Entités paysagères- Géographie- Bourgs, villages, hameaux - Identification du vivant - Architecture
- Paysage et carrières en Saône-et-Loire. DREAL Bourgogne, 2012
- Paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2007
- D'un paysage à l'autre : interpréter les paysages de Saône-et-Loire. CAUE 71, 2001
- Paysages de Bourgogne. Diren Bourgogne, 1997

#### Géographie

- La filière viticole en Saône-et-Loire. DDT 71. 2009
- Régions naturelles, pédopaysages et sols de la Saône-et-Loire. INRA, 2005
- Le vignoble du Mâconnais, entre Côte d'Or et Beaujolais, approche géographique. Gérard Mottet, 2004
- Inventaire forestier national - département de la Saône-et-Loire. IFN, 2002
- La Saône-et-Loire de la préhistoire à nos jours. Pierre Goujon, 1992

#### Urbanisme et architecture

- Inventaire du petit patrimoine sur la CC entre Saône-et-Grosne, 2012, CC et CAUE 71
- L'habitat rural autour de Mâcon, Foyers ruraux de Saône-et-Loire, 1991

## Les communes de la Côte Mâconnaise

publié le 4 mars 2019 (modifié le 19 mars 2019)

Côte Mâconnaise : liste des communes concernées

Azé	Étrigny	Plottes
Berzé-la-Ville	Farges-lès-Mâcon	Prissé
Berzé-le-Châtel	Fuissé	Pruzilly
Bissy-la-Mâconnaise	Germolles-sur-Grosne	Romanèche-Thorins
Blanot	Grevilly	Royer
Bourgvilain	Hurigny	Saint-Albain
Boyer	Igé	Saint-Amour-Bellevue
Bray	Jugy	Sainte-Cécile
Burgy	La Chapelle-de-Guinchay	Saint-Gengoux-de-Scissé
Bussièrès	La Chapelle-sous-Brancion	Saint-Maurice-de-Satonnay
Chaintré	La Roche-Vineuse	Saint-Point
Champagny-sous-Uxelles	La Salle	Saint-Symphorien-d'Ancelles
Chânes	Laives	Saint-Vérand
Chapaize	Laizé	Sancé
Charbonnières	Le Villars	Sennecey-le-Grand
Chardonnay	Leynes	Serrières
Charnay-lès-Mâcon	Lugny	Sologny
Chasselas	Mâcon	Solutré-Pouilly
Chevagny-les-Chevrières	Mancey	Tournus
Chissey-lès-Mâcon	Martailly-lès-Brancion	Tramayès
Clessé	Milly-Lamartine	Uchizy
Cluny	Montbellet	Vergisson
Cortambert	Montceaux-Ragny	Vers
Crêches-sur-Saône	Nanton	Verzé
Cruzille	Ozenay	Vinzelles
Davayé	Péronne	Viré
Donzy-le-Pertuis	Pierreclos	

## LES UNITÉS DE PAYSAGES Côte Mâconnaise



**Les communes de la Côte Mâconnaise**